



RAPPORT DE MISSION

Un groupe au service
des territoires

2025

SOMMAIRE

01

GÉOLITHE, UNE SOCIÉTÉ À MISSION AU SERVICE DES TERRITOIRES

02

RÔLE ET FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE MISSION

03

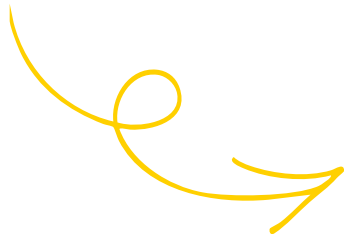
BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE 2025

04

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS POUR 2026



OBJECTIF DE CE RAPPORT



Ce document s’inscrit dans le cadre de la qualité juridique de « société à mission » de Géolithe. Il vise à rendre compte du suivi et de l’évaluation annuelle de la réalisation de notre mission.

Cette version initiale permet de :



Présenter notre mission et le fonctionnement de son évaluation,



Analyser la sincérité de nos objectifs sociaux et environnementaux,



Evaluer les premières actions, indicateurs et résultats pour atteindre ces objectifs



Proposer des pistes d’amélioration



Géolithe a obtenu la qualité de « société à mission » en juillet 2025.
Ce 1er rapport synthétique témoigne de notre engagement sur une demi-année.

Si vous avez des suggestions d’amélioration, n’hésitez pas à nous les communiquer.
Nous en tiendrons compte pour les futures versions.

01 UNE SOCIÉTÉ À MISSION AU SERVICE DES TERRITOIRES

PRÉSENTATION DU GROUPE GÉOLITHE

Dans un contexte marqué par l'intensification des phénomènes naturels liés au changement climatique, Géolithe est un acteur incontournable de la gestion des risques naturels.

Forte de **180 collaborateurs et collaboratrices**, dont 120 ingénieurs et docteurs, l'entreprise est implantée avec **14 agences en France métropolitaine et Outre-mer**.

Depuis plus de 30 ans, Géolithe accompagne les maîtres d'ouvrages publics et privés dans **la gestion des risques naturels et l'aménagement du territoire**, avec une expertise particulière en milieux montagneux et littoraux.

Son approche repose sur trois métiers : **l'ingénierie**, la **formation** et **l'innovation**. Face aux phénomènes naturels, les équipes de Géolithe interviennent en urgence 24h/24 pour sécuriser les projets et protéger les populations.

En **2025**, Géolithe franchit une nouvelle étape en devenant **société à mission**, affirmant ainsi son engagement pour **protéger et sécuriser durablement les territoires et les populations** face aux risques naturels, en plaçant la **santé commune** et la **régénération des écosystèmes** au cœur des projets.



180

Collaborateurs

10

Agences en
métropole

4

Agences en
outre-mer

Pourquoi Géolithe est devenu société à mission ?



Contribuer à **changer le rôle des entreprises dans notre société humaine et au sein de notre planète**



Orienter nos activités pour **répondre aux urgences sociales et environnementales**



Nous engager dans la **prise en compte systémique des enjeux environnementaux et sociaux**



Fédérer nos parties prenantes autour d'une **vision commune d'entreprise ayant du sens**



Inscrire notre mission pour le bien commun dans un **cadre juridique et structurant**



En juillet 2025, Géolithe réaffirme ses engagements et devient « **Société à Mission** » en intégrant dans ses statuts juridiques sa raison d'être et ses objectifs sociaux et environnementaux.

Cette démarche est le **fruit d'un travail collectif**, du groupe de travail mission et de consultations des collaborateurs, en lien avec la participation de Lucas Meignan (Président de Géolithe) et de Laurent Thevenot, (ingénieur en risques naturels et chef de projets éco-conception) à la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) Alpes 2024-2025.

La Mission a été validée par le Comité d'Orientation, représentant les actionnaires du groupe Géolithe.

NOTRE MISSION :

Notre mission est composée de 2 éléments : notre raison d'être et nos quatre objectifs sociaux-environnementaux.

RAISON D'ÊTRE



**Accompagner les populations
dans l'aménagement et la gestion des risques,
en intégrant les concepts de santé commune et de régénération des écosystèmes.**

OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Notre raison d'être guide nos grandes orientations ainsi que nos actions quotidiennes. Afin de la réaliser, nous avons défini **4 objectifs sociaux et environnementaux**.



02 RÔLE ET FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE MISSION

En tant que société à mission, nous avons l'obligation de créer un comité de mission, indépendant des autres organes de la société et comprenant au moins 1 salarié.

Ce comité a pour objectif d'évaluer et suivre la réalisation de notre mission.

En septembre 2025, le comité de mission a été constitué avec la définition de sa raison d'être et ses redevabilités, et avec la nomination de 2 membres initiaux.

COMITÉ DE MISSION

Raison d'être du comité de mission :

Evaluer et suivre la réalisation de la mission.



Redevabilités du comité de mission :

Analyser la sincérité de la mission et les **réalisations concrètes** des objectifs sociaux et environnementaux.

Rédiger un rapport annuel de mission pour rendre compte de la réalisation des objectifs sociaux et environnementaux, à présenter en interne et en externe.

Proposer des pistes d'amélioration pour accomplir la Raison d'Etre de Géolithe et les objectifs sociaux et environnementaux.

Coopérer avec le comité prospectif pour imaginer de nouveaux modèles afin de faire évoluer la vision globale du groupe Géolithe

MEMBRES ET COLLABORATION

Pour initier le travail du comité de mission, deux membres ont été nommés selon quelques critères de sélection :

1. **motivation et engagement** pour la mission
2. **vision prospective** (capacité à se projeter vers des modèles radicalement différent)
3. **bonne connaissance de Géolithe**, de nos fonctionnements, de nos métiers
4. **capacité à analyser et synthétiser** les réalisations (pour produire le rapport de mission)
5. **capacité à fédérer et embarquer** autour de la mission
6. **ne pas être juge et partie**

Les deux membres initiaux nommés sont **2 salariés** Marie Pailler et Éric Véricel. Ils ont des profils complémentaires et remplissent ensemble les critères listés ci-dessus.

Le comité veille à son indépendance dans l'exercice de ses redevabilités et à prévenir toute situation de conflit d'intérêts.

Le comité de mission collabore globalement avec **toutes les cellules** pour proposer des actions contribuant à la mission et suivre leurs réalisations, et de manière rapprochée avec les cellules menant un grand nombre d'actions dédiées à la réalisation de la mission, à savoir la cellule support Réduction de l'Empreinte Environnemental de nos Fonctionnement (REEF), la cellule compétence Eco-conception et le cellule support Management Géolithicien.

Le comité de mission travaillera avec le **comité prospectif** de Géolithe (en cours de création) qui réunit 7 membres dont 3 membres externes à la société.

Le comité prospectif contribuera notamment à la 4^{ème} redevabilité du comité de mission, à savoir « 4. Coopérer avec le comité prospectif pour imaginer de nouveaux modèles afin de faire évoluer la vision globale du groupe Géolithe. »

FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement du comité de mission est régi par la loi PACTE, et est défini de manière détaillée dans le règlement intérieur (en annexe).

En 2025, le comité de mission s’est réuni afin de définir sa raison d’être et ses redevabilités, les collaborations rapprochées envisagées et les besoins pour évaluer la mission.

Afin d’évaluer la réalisation de la mission, le comité de mission a analysé l’ensemble des actions, indicateurs et réalisations du plan d’actions global 2025 et s’est rapproché des cellules contribuant à la mission afin d’obtenir des faits et chiffres précis.

Pour ce premier rapport, le comité de mission a concentré son bilan selon 3 axes :

01

Pertinence et la cohérence de la mission

La raison d’être et les objectifs statutaires de l’entreprise sont-ils suffisamment ambitieux et à la hauteur des enjeux ?

02

Valorisation de réalisations marquantes

Quelles actions contribuent significativement à la réalisation de la mission ?

03

Evaluation détaillée des objectifs

Les objectifs opérationnels sont-ils cohérents avec la mission et les actions mises en œuvre permettent-elles d’atteindre les objectifs visés ?
Les écarts constatés permettront d’identifier des pistes d’amélioration.



Pour cette 1ère édition de notre rapport de mission, nous réalisons le bilan sur une demi-année, depuis l’obtention de la qualité de société à mission en juillet 2025 jusqu’au 31 décembre 2025.

Dans ce bilan, nous nous concentrons sur l’analyse de la pertinence et la cohérence de notre mission, sur l’identification des principaux événements marquants et sur l’évaluation des actions, résultats et pistes d’amélioration pour chacun des 4 objectifs statutaires.

Le périmètre d’évaluation de la mission est le groupe Géolithe avec ses trois métiers : ingénierie, innovation, formation.

PERTINENCE ET COHÉRENCE DE NOTRE MISSION

Le comité de mission a analysé la pertinence et la cohérence de la mission de Géolithe à l’aide de l’outil « Sésame, grille d’auto-évaluation de la mission », mis à disposition par la communauté des entreprises à mission.

Vous retrouverez ci-dessous le positionnement retenu, **surlignés**.

Cette analyse initiale nous aidera à renforcer l’ambition de notre mission et à mieux l’intégrer dans la vision globale du groupe Géolithe.

Critère	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Singularité de la mission	La mission pourrait être utilisée par n’importe quelle entreprise et le lien avec l’activité de l’entreprise n’est pas identifiable	La mission est clairement en lien avec le domaine d’activité de l’entreprise, mais pourrait s’appliquer à d’autres	La mission couvre toute l’activité de l’entreprise et un spécialiste du domaine identifie l’entreprise	La mission reflète sans ambiguïté l’identité, la culture et les convictions de l’entreprise et toute activité est couverte
Mobilisation des parties prenantes	La mission ne pousse pas à l’action, et n’est pas impliquante pour ses parties prenantes	La mission implique quelques parties prenantes internes et clients, avec une appropriation et une incitation à l’action limitée	La mission est challengée par les parties prenantes internes et externes et génère une meilleure intégration de l’entreprise dans son écosystème	La mission est co-construite avec des parties prenantes internes et externes, renforce les liens avec l’écosystème et mène à l’action collective
Alignement avec le business model	Le chiffre d’affaires de l’entreprise est déconnecté de la mission, voire partiellement en contradiction	Une partie du chiffre d’affaires est alignée avec la mission, une autre partie ne l’est pas, voire crée des conflits d’intérêts potentiels	L’essentiel du chiffre d’affaires est aligné avec la mission, le complément n’est pas en contradiction	La totalité du chiffre d’affaires est alignée avec la mission
Contribution sociétale	La mission décrit l’écosystème actuel, sans remise en question sociale, sociétale, environnementale	La mission énonce des objectifs généraux et une conscience de la responsabilité de l’entreprise	La mission décrit un ou plusieurs objectifs de transformation environnementale, sociale et sociétale en lien avec les parties prenantes impactées	La mission décrit une contribution sociétale définie et intégrée, les parties prenantes sont impactées et la mission énonce des objectifs vérifiables de transformation
Ambition d’innovation	La mission décrit ce qu’est l’entreprise aujourd’hui, sans vision d’avenir	La mission décrit ce qu’est l’entreprise aujourd’hui et intègre des questions d’innovation et de transformation sociétale	La mission et les nouvelles relations avec l’écosystème aident à l’exploration de nouveaux champs d’innovation	La mission offre une vision d’avenir long-terme, réaliste et responsable, tant sur les enjeux que sur le rôle que jouera l’entreprise



RÉALISATIONS MARQUANTES EN 2025

Pour le groupe Géolithe, l'année 2025 a été une année de structuration, de consolidation et de réaffirmation de ses engagements.

Vous trouverez ci-dessous quelques éléments marquants contribuant à réaliser notre mission.

Ces éléments sont détaillés dans le chapitre suivant :



Sensibilisation des collaborateurs aux enjeux socio-environnementaux, lors de consultations et webinaires sur la société à mission (en mars, avril, mai et juin 2025).



Embarquement d'une partie de la filière risques naturels gravitaires (RNG) et Géotechnique avec des échanges et groupe de travail au sein du pôle de compétitivité INFRA2050 et du Comité Français de Mécanique des Sols et de Géotechnique (CFMS).



Renforcement du modèle participatif, grâce à notre indépendance capitalistique et l'ouverture de l'actionnariat aux salariés, ainsi que la structuration transversale organique du groupe et la formalisation du rôle de manager favorisant la co-responsabilité et l'autonomie.



Quantification des impacts environnementaux pour des projets RNG (risques naturels gravitaires) via un outil BC (bilan carbone) et un outil ACV (analyse du cycle de vie).



Déploiement de solutions d'éco-conception (sobriété des aménagements et génie végétal) dans quelques affaires menées en Isère, en Haute-Savoie, dans les Hautes-Alpes, dans les Alpes de Haute-Provence, dans le Jura et dans le Massif-Central.

EVALUATION DÉTAILLÉE POUR CHAQUE OBJECTIF

Comme recommandé pour l'évaluation d'une mission d'entreprise, nous avons décliné chaque objectif statutaire en objectif opérationnel, puis avons listé :

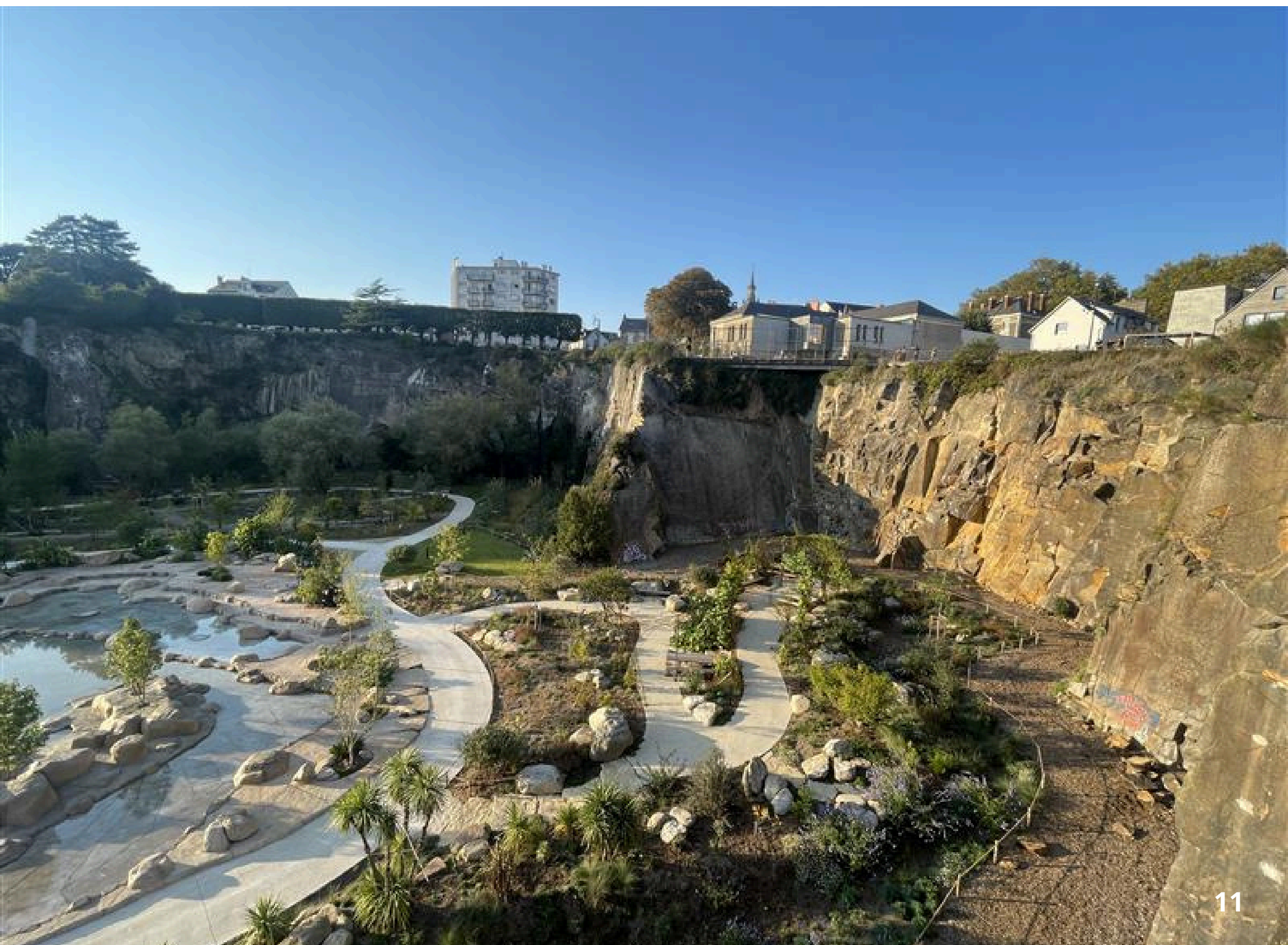
- Les actions prévues pour 2025
- Les indicateurs de suivi des actions
- Les réalisations concrètes obtenues en 2025
- Les écarts et pistes d'amélioration pour 2026

Suite à cette évaluation détaillée ci-dessous, le comité de mission estime que les actions mises en œuvre et plus globalement la trajectoire de Géolithe sont alignées avec les 4 objectifs statutaires. Certaines actions ont été pleinement réalisées, d'autres restent à déployer voire à réajuster et des actions complémentaires sont à définir et à mener à bien pour une perspective d'impact positif encore plus forte.

Pour cette première année en tant que société à mission, l'accent a été mis sur la sensibilisation, étape nécessaire pour embarquer nos parties prenantes internes et externes, en lien avec notre objectif statutaire n°1.

Pour 2026, l'étape suivante se concentrera sur l'objectif statutaire n°2, là où notre impact est le plus fort et peut changer la donne dans notre filière, notamment via le déploiement de solutions d'éco-conception dans nos affaires

En complément de l'évaluation interne par le comité de mission, un organisme tiers indépendant (OTI), en cours de sélection, évaluera la réalisation de notre mission 18 mois après l'obtention de la qualité de société à mission, soit début 2027.



OBJECTIF STATUTAIRE 1

Contribuer à la bascule vers une économie régénérative, en accompagnant nos parties prenantes externes et internes dans leur compréhension des enjeux systémiques.

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	INDICATEURS	REALISATIONS 2025
Favoriser l'engagement des collaborateurs en faveur de la transition écologique	Organiser des fresques du climat, un challenge Mobilités douces, et partager des newsletters environnement	Nombre de collaborateurs sensibilisés Nombre de newsletters communiquées	• Sensibilisation de tous les collaborateurs via 4 newsletters environnement sur la mobilité douce, la biodiversité, la réduction des déchets, les véhicules électriques • 1 collaboratrice formée à l'animation de fresque du climat • 12 collaborateurs sensibilisés via la fresque du climat • 1 charte de l'écoconduite communiquée • 25 participations au challenge mobilité douce en AURA
Sensibiliser notre filière aux enjeux systémiques sociaux et environnementaux	Animer des échanges et groupes de travail autour du rôle de notre filière faces aux enjeux systémiques	Nombre de membres de la filière sensibilisés (MOA, BE, Entreprises, Universités, Labos, ...)	• Sensibilisation – échanges avec les membres du pôle de compétitivité INFRA 2050 / I-RISK (10 membres) • Animation du groupe de travail INFRA2050 / I-RISK sur la décarbonation des opérations risques naturels gravitaires (18 membres) • Organisation d'échanges entre INFRA2050 et la CEC pour engager le bureau du pôle de compétitivité dans la transformation vers l'économie régénérative (5 membres) • Participation active au groupe de travail CFMS - CFGI « Géotechnique, changement climatique et développement durable » (27 membres) • Contribution à la prise en compte systémique des limites planétaires au sein de la Fondation USMB – Chaire MIRE • Sensibilisation – formation de clients lors de notre 1ère école d'automne (3 MOA) • Sensibilisation-formation d'étudiants via des cours à l'UGA (60 étudiants)
ECARTS ET AMELIORATIONS IDENTIFIES POUR 2026			
• Mesurer le taux de sensibilisation aux enjeux socio-environnementaux de nos parties prenantes internes et externes afin de mieux cibler les besoins restants de sensibilisation et se fixer des objectifs et moyens de sensibilisation en adéquation. • Poursuivre le travail de vulgarisation et d'appropriation des concepts de régénération, de santé commune, de limites planétaires et de planchers sociaux et faire le lien vers des applications et des exemples dans nos métiers. • Suivre et communiquer trimestriellement l'avancée des indicateurs extra-financiers en lien avec la réalisation de la mission, pour sensibiliser à l'importance de nos objectifs sociaux-environnement et apporter plus de visibilité en interne et en externe			

OBJECTIF STATUTAIRE 2

Proposer des solutions de gestion des risques et d'aménagements compatibles avec les limites planétaires et le plancher social.

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	INDICATEURS	REALISATIONS 2025
Développer nos compétences en éco-conception applicables à tous nos métiers	- Former des collaborateurs à l'éco-conception. - Avoir des référents éco-conception dans les pôles de compétence - Développer des outils de quantification des impacts environnementaux	- Nombre de collaborateurs formés à l'éco-conception - Nombre de pôle de compétence avec un référent éco-conception - Outils opérationnels et utilisable dans nos affaires RNG et Géotechnique	5 collaborateurs sensibilisés à l'éco-conception 1 collaborateur formé à l'éco-conception 1 collaborateur formé à l'hydrologie régénérative 2 pôles de compétence avec un référent éco-conception (RNG et Géotechnique) 1 outil BC (bilan carbone) utilisable pour nos affaires en RNG et Géotechnique et RNG
Intégrer des démarches d'éco-conception dans nos affaires	- Vendre nos prestations en éco-conception - Quantifier l'impact environnemental de nos affaires - Déployer des solutions de réduction de l'impact environnemental dans nos affaires	- Nb de devis intégrant une prestation d'éco-conception - Nb d'affaires intégrant la quantification des impacts - Nb d'affaires intégrant la réduction d'impacts environnementaux	- Pas d'information sur les devis 5 affaires en 2025 intégrant la quantification des impacts environnementaux (bilan carbone) 5 affaires en 2025 intégrant la réduction d'impacts environnementaux (diminution des aménagements et génie végétal)

ECARTS ET AMELIORATIONS IDENTIFIES POUR 2026

- Mieux définir ce que recouvrent nos prestations et méthodes d'éco-conception pour faciliter son appropriation par tous.
- Augmenter le nombre de collaborateurs formés à l'éco-conception (ingénieurs et commerciaux), avec des outils et méthodes applicables à chacun de nos métiers.
- Identifier des référents éco-conception dans chaque pôle de compétences, et dans chaque agence avec des affaires référentes afin de diffuser plus opérationnellement et plus efficacement la compétence éco-conception dans l'ensemble du groupe.
- Développer des outils innovants de quantification des impacts environnementaux des solutions proposées aux clients pour chaque métier (adapter l'outil spécifique à la RNG à la Géotechnique) afin de communiquer facilement aux clients les gains et coûts environnementaux des différentes solutions.
- Concevoir un discours, un argumentaire et des outils commerciaux (plaquette, site web, références, ...) afin de faciliter la vente de nos prestations en éco-conception.
- Intégrer autant que possible l'éco-conception dans nos offres et répondre à des appels d'offres où l'intégration d'une démarche d'éco-conception est envisageable.
- Eviter les surdimensionnements via des dérogations à une norme ou la modification des paramètres de calcul.
- Proposer des solutions en génie végétal, en collaboration avec des partenaires en externe.
- Aller au-delà de la réduction des impacts négatifs sur l'environnement (via des prestations d'éco-conception) en contribuant à la création d'impacts positifs sur l'environnement et la société (via des prestations de renaturation, continuité écologique, régénération, solidarité ...).

OBJECTIF STATUTAIRE 3

Améliorer notre modèle de fonctionnement coopératif, basé sur l'intelligence collective.

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	INDICATEURS	REALISATIONS 2025
Ajuster, compléter et clarifier le modèle organique pour prendre les décisions au plus près des besoins, responsabiliser chacun.e et favoriser les collaborations transversales.	- Organiser des supervisions organiques par Pilanime (codir) - Réviser-renforcer la structuration organique de chaque pilier - Structurer le pilier Territoires en Régions avec un fonctionnement en intelligence collective et coordonner les interactions entre agences au sein des Régions	% de piliers ayant eu une supervision avec Pilanime - Nombre de piliers avec un modèle organique structuré - Nombre d'agences fonctionnant en organique à fin 2025 et fréquence des réunions inter-agences	- Les 5 piliers, ainsi que quelques cellules ont eu au moins 1 supervision organique avec Pilanime. 1 Pilier (Territoires) en organique structuré et 4 Piliers (Supports, Compétences, Commercial, RDI) en cours de structuration 4 Agences fonctionnent en organique avec raison d'être, redevabilités, rôles structurels et opérationnels définis. Réunions entre les 1ers liens d'agence au sein de chacune des 5 Régions organisées à minima tous les mois
Fonctionner en intelligence collective pour mutualiser, capitaliser et diffuser les savoirs, savoir-faire et savoir-être.	- Organiser des webinaires pour informer les collaborateurs des compétences de chaque pôle - Recenser les compétences de chaque collaborateur pour mieux connaître les compétences existantes, identifier les manques, sécuriser les compétences clés et permettre aux salariés de connaître les compétences.	% de pôle ayant réalisé un webinaire de présentation des compétences - Nombre de collaborateurs dont les compétences ont été recensées et diffusées à l'ensemble du groupe	3 pôles (Géotechnique, Topo-DAO, Surveillance) ont présenté leurs compétences aux autres pôles via un webinaire - Compétences partiellement recensées via les CV Géolithe, pas de recensement global à date - Compétences géotechniques recensées via un sondage interne (2eme sondages) – présentation d'une synthèse des résultats en réunion Territoire - Mise à jour de la liste des référents dans les différents domaines de la géotechnique disponible sur Levada
Mettre en place un management participatif pour encourager l'autonomie, l'implication et l'évolution des collaborateurs dans le respect d'un cadre partagé.	- Co-définir le rôle de manager avec l'ensemble des managers - Déployer et former au rôle de manager - Renforcer la confiance entre les collaborateurs et les managers	% des managers consultés pour définir le rôle de manager - Nombre de formations au management % de collaborateurs ayant confiance en leur manager	100% des managers ont été consultés pour co-construire le rôle de manager (raison d'être et redevabilités) - Information à tous sur la création du rôle de manager, mais pas de formation au management en 2025 84% des collaborateurs disent avoir confiance en leur manager (enquête sociale)

ECARTS ET AMELIORATIONS IDENTIFIEES POUR 2026

- Clarifier et simplifier le modèle organique chez Géolithe pour une meilleure appropriation par tous et pour savoir facilement qui fait quoi.
- Former à l'organique et à l'intelligence collective les nouveaux arrivants et les anciens (recyclage de la formation).
- Développer et faire vivre le réseau de facilitateurs chez Géolithe afin de renforcer le fonctionnement en intelligence collective
- Poursuivre le recensement des compétences pour l'ensemble des collaborateurs.
- Renforcer le management participatif avec des formations, échanges et accompagnements adaptés aux besoins.
- Déployer notre expérience de l'intelligence collective pour faciliter les échanges et les prises de décisions dans nos affaires en externe.
- Développer un nouvel objectif opérationnel de soutien à des personnes en situation de précarité.

OBJECTIF STATUTAIRE 4

Minimiser les impacts négatifs de nos fonctionnements à des seuils incompressibles.

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	INDICATEURS	REALISATIONS 2025
Réaliser un état des lieux permettant de suivre l'évolution de nos impacts d'année en année et identifier les principaux leviers d'actions	Réaliser un bilan carbone incluant : conso électrique bâtiments, conso carburants véhicules société, mobilité douce domicile-travail	Bilan carbone réalisé tous les 2-3 ans	Suivi en cours pour l'année 2025 de la consommation électrique des bâtiments, de la consommation des carburants et de la mobilité douce domicile-travail
Aider le groupe à réduire son empreinte environnementale interne en proposant des solutions concrètes	- Cibler des actions de réduction de la consommation énergétique et production d'ENR - Aider à l'électrification du parc automobile de Géolithe (bornes recharge + achat VE) - Encourager les déplacements en mobilité douce	% de la consommation électrique produite par des ENR % de VE dans le parc auto % déplacement doux domicile-travail	- Plan de sobriété énergétique - Pas de consommation électrique produite par des ENR 3 VE dans le parc auto (sur 90 véhicules) = 3 % 7 367 trajets domicile - travail en mobilité douce en 2025, pour 85 collaborateurs déclarant de la mobilité douce
ECARTS ET AMELIORATIONS IDENTIFIES POUR 2026 - Réduire l'impact environnemental sur les postes les plus important : bâtiment, déplacement, numérique, achats. - Aboutir sur les projets de bornes de recharge sur les site de Crolles et de Pacé. - Définir une politique de déplacements professionnels et inciter plus fortement à la mobilité douce pour réduire nos impacts environnementaux. - Définir une politique d'achats responsables pour favoriser des fournisseurs locaux et des produits / services éco-conçus. - Définir une politique de numérique responsable pour allonger la durée de vie de notre matériel et infrastructures informatique. - Maîtriser les usages de l'IA pour une utilisation raisonnée avec des impacts environnementaux et sociaux moindres. - Déployer des actions de préservation de la biodiversité dans nos agences.			

04 PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS 2026

Pour cette première demi-année en tant qu'entreprise à mission, Géolithe a su définir une mission ambitieuse et cohérente avec les objectifs environnementaux des métiers des travaux publics.

Suite à ce bilan sur la réalisation de la mission du groupe Géolithe, le comité de mission est confiant dans la mise en place d'actions structurantes et opérationnelles afin d'atteindre les objectifs sociaux et environnementaux.

Ce rapport de mission a permis de mettre en lumière de nombreuses pistes d'amélioration (détaillées dans le chapitre précédent) et d'identifier des recommandations, notamment :



Mettre en place un tableau de pilotage des indicateurs extra-financiers, correspondant aux objectifs sociaux-environnementaux. Ce tableau de bord est à suivre trimestriellement par Pilanime (codir) et à communiquer à tous les collaborateurs, afin de mieux évaluer les progrès, valoriser les réussites et soutenir les actions prioritaires.



Renforcer le déploiement de l'éco-conception dans nos affaires, là où notre impact positif est le plus significatif et peut changer la donne dans nos filières. Pour cela, la diffusion de nos compétences en éco-conception et d'un discours commercial adapté apparaît essentiel.



Aller au-delà de la réduction des impacts négatifs sur l'environnement en contribuant à la création d'impacts positifs sur l'environnement et la société (via des prestations de renaturation, continuité écologique, régénération, solidarité, ...).





RAPPORT DE MISSION

2025

NOUS CONTACTER

Nos équipes sont à votre écoute pour répondre à toutes vos questions et vous accompagner dans votre projet.



04 76 92 22 22



contact@geolithe.com



www.geolithe.fr